

La Zac de la Bussonnière

La Zac de la Bussonnière, à Allonnes, est l'un des quartiers qui sont en cours de réalisation ou à l'étude sur le territoire de Le Mans Métropole. Cet aménagement est réalisé en concession.

Page modifiée le mardi 8 septembre 2020 • Données Le Mans Métropole

Localisation



© Le Mans Métropole

La Zac de la Bussonnière est située à Allonnes. Elle comprend **deux sites**.

Secteur Perrières

Le premier site, au lieu-dit Les Hautes-Perrières, est non-urbanisé jusqu'à présent. Il s'étend sur huit hectares entre la rue d'Argenton et la rue Auguste-Renoir. Il est bordé au nord par les équipements de l'hôpital et au sud par des maisons individuelles. Situé en frange urbaine, il offre une belle vue sur la campagne allonnaise et un accès privilégié au complexe sportif Claude Voisin.

Secteur Nord

Le second site, à l'ouest du bourg, couvre 40 hectares entre la route de La Suze-sur-Sarthe et le ruisseau Saint-Martin. Ce secteur est actuellement desservi par une voie à caractère rural, la route de la Simonière. Il est bordé au nord-ouest par des jardins familiaux qui sont à préserver.

Programme



Ambiance de la cour urbaine.

© Le Mans Métropole

Le secteur Nord sera desservi depuis le giratoire existant sur la route de La Suze-sur-Sarthe. Une **connexion piétonne** traversera le quartier, franchira le ruisseau de Saint-Martin pour rejoindre le bourg ancien à la hauteur de l'église. Ce secteur accueillera principalement du logement.

Le vallon des ruisseaux (Saint-Martin et les Trémelières) sera préservé. La frange de la RD147 sera traitée pour marquer l'entrée de ville.

Dans le secteur des Perrières, des **programmes de logements** seront réalisés de part et d'autre de voies à caractère résidentiel. Une cour urbaine sera aménagée au cœur du site.

Un **cheminement piéton** sera tissé en suivant la trame bocagère existante, pour permettre de relier notamment le cimetière et les équipements sportifs, comme le stade Claude-Voisin, au quartier.

État d'avancement

La Zac a été créée par délibération communautaire en mai 2007. Des études techniques ont été réalisées afin de préciser le projet d'aménagement. Le dossier de réalisation de la Zac a été approuvé par Le Mans Métropole le 29 juin 2017.

La première tranche mise en œuvre porte sur le secteur des Perrières qui représente 228 logements sous forme de petits immeubles collectifs ou en intermédiaires et de maisons individuelles. Les travaux de viabilisation provisoire sont désormais achevés sur la première tranche du secteur. La commercialisation des **40 premiers lots libres** lancée en janvier 2018 se poursuit.

Le calendrier prévisionnel pour le secteur Nord reste quant à lui à préciser.

Maîtrise d'ouvrage

Cette opération est réalisée par Cénovia. Vous pouvez vous [reporter au site de l'aménageur](#) pour plus d'information sur la commercialisation qui est désormais ouverte.

228

foyers

C'est le nombre de logements que le site des Perrières pourra accueillir à terme.



Plan masse du secteur des Perrières en 2016.

© Le Mans Métropole d'après Egis - Atelier villes et paysages